



ANPCME

CEMÉA
L'ÉLAN FORMATION
NORD - PAS DE CALAIS

Formation à la fonction de CHEF DE PÔLE en PSYCHIATRIE & SANTÉ MENTALE

Cette formation est agréée par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements sociaux et médico sociaux (ANAP) sous le N° C2011009.

Une formation conçue et réalisée par et pour des professionnels exerçant dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale

La fonction de chef de pôle est au cœur de la stratégie hospitalière, elle nécessite une formation spécifique destinée à mieux comprendre et appréhender l'environnement hospitalier. Cette formation permet de développer les compétences indispensables en termes de gestion, de management et de conduite du changement, instaurée par le décret n°201-656 du 11 juin 2010 qui stipule que « dans les deux mois suivant leur nomination, le directeur propose aux praticiens nommés dans les fonctions de chefs de pôle une formation adaptée à l'exercice de leurs fonctions ».

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce parcours vise à former des personnes à l'exercice de la fonction de Chef de Pôle dans le contexte particulier de la **psychiatrie et de la santé mentale**, elle leur permettra d'acquérir les outils et les méthodes nécessaires à leurs missions. Elle aura aussi comme objectif de développer chez les acteurs des compétences de management des équipes et de maillon, de médiateur entre les personnels du pôle, le pôle et l'établissement, et les partenaires extérieurs.

PUBLICS CONCERNÉS

Chefs de Pôle, Praticiens Hospitaliers, et tout professionnel concerné du champ de la santé mentale et de la psychiatrie.

70 heures
de formation
en **10 jours**

DÉBUT DE
FORMATION
10 Avril 2014

FIN DE
FORMATION
7 Novembre 2014

Renseignements et inscription

auprès des CEMÉA
Géraldine VOISIN,
secrétaire du secteur Santé
Mentale et Psychiatrie
gvoisin@cemeanpdc.org
03.20.12.80.00

LIEUX DES FORMATIONS

LILLE EN 2014
PARIS
LYON
MARSEILLE

Cette formation est également
organisable sur les sites des
établissements.

Dossier d'inscription téléchargeable sur www.cemea-npdc.org
dans l'Agenda de nos formations du champ Santé Mentale.



Flashez-moi !

LA FORMATION

Elle est non diplômante et est composée de 6 modules :

Module 1 : Gestion budgétaire et financière d'un pôle en psychiatrie.

Module 2 : Pilotage médico-économique et performance hospitalière.

Module 3 : Systèmes d'information hospitaliers en psychiatrie.

Module 4 : Management des ressources humaines en psychiatrie.

Module 5 : Qualité, sécurité et gestion des risques liés aux activités de soins en psychiatrie.

Module 6 : Management d'équipe et conduite du changement en psychiatrie.

L'ANPCME et les CEMÉA ont choisi d'organiser la formation ainsi :

Module 2 Pilotage médico-économique et performance hospitalière	Prendre en compte les dimensions stratégiques et économiques dans le management du pôle. Situer le projet de pôle dans le cadre du projet d'établissement. Connaître les fondamentaux de la performance hospitalière et être capable de les décliner de façon opérationnelle au sein du pôle.	2 jours
Module 1 Gestion budgétaire et financière d'un pôle en psychiatrie	Maîtriser les modalités de gestion financière et budgétaire du pôle : utiliser et analyser les documents et tableaux de bord budgétaires et financiers produits par les services spécialisés de l'établissement.	2 jours
Module 3 Systèmes d'information hospitaliers en psychiatrie	Permettre aux chefs de pôle de participer à la construction, au management du Système d'Information (SI) hospitalier et à sa gouvernance dans le domaine de la gouvernance et de la santé mentale.	1 jour
Module 5 Qualité, sécurité et gestion des risques liés aux activités de soins en psychiatrie	Acquérir des connaissances pour manager la qualité, la sécurité et la gestion des risques liés aux activités de soins ; Repérer les enjeux importants, les points sensibles et les outils de pilotage de la qualité, de la sécurité et de la gestion des risques.	2 jours
Module 4 Management des ressources humaines en psychiatrie	Maîtriser les fondamentaux de la gestion des ressources humaines, développer ses compétences en management pour valoriser les compétences, la motivation, l'information et l'organisation du pôle en psychiatrie et savoir déléguer.	1 jour
Module 6 Management d'équipe et conduite du changement en psychiatrie	Acquérir des compétences, des techniques et des concepts fondamentaux en matière de management d'équipe, de gestion de projet et de conduite du changement. Développer ses capacités de leadership pour accompagner le projet d'organisation et résoudre les problèmes, prendre en compte la dimension humaine et les résistances aux changements.	1 jour
Module COMPÉTENCE + (pour les personnes ayant réalisé le parcours complet)	Adapter et individualiser les outils de la formation à l'exercice professionnel.	1 jour

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, apports pratiques (études de cas, analyse de situation, rendu d'expérience).

Interactivité : chaque point théorique sera suivi d'un échange avec les stagiaires.

ÉVALUATION

L'évaluation des acquis post-formation se construira à partir d'un questionnaire évaluatif en fin de session.

UNE FORMATION PORTÉE PAR DEUX ORGANISATIONS

Depuis 2010, l'ANPCME et les CEMÉA œuvrent ensemble pour faire valoir le champ de la santé mentale et de la psychiatrie. Cet objet commun nous a amené à travailler ensemble sur des journées d'étude, des séminaires de rencontres internationales mais aussi sur des offres de formations. Ce parcours de formation de chef de pôle est porté par deux organisations associatives complémentaires, l'ANPCME composée de professionnels en activité dans le champ de la psychiatrie possédant une expertise du terrain importante et les CEMÉA acteur de longue date de la formation professionnelle et continue en santé mentale.

QUI SOMMES - NOUS ?

L'ANPCME

Depuis 1970, l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et vice-présidents des Commissions Médicales d'Établissement des Centres Hospitaliers a pour objet :

- d'étudier toute question relative au domaine de la psychiatrie ou de la santé mentale et concernant les établissements assurant des missions de service public, notamment ceux gérant des secteurs de psychiatrie ;
- de favoriser la formation de ses membres, des personnels hospitaliers et de professionnels de santé et notamment d'assurer des actions de formation médicale continue et d'évaluation des pratiques professionnelles à destination des praticiens du domaine psychiatrique ;
- d'informer ses adhérents de ces réflexions et avis et de les faire valoir auprès des Pouvoirs Publics ;
- de promouvoir la recherche en psychiatrie.

Les CEMÉA

Les Centres d'Entraînements aux Méthodes d'Éducation Active sont un acteur associatif de la formation en santé mentale depuis 1949 avec l'organisation des premiers stages dans des hôpitaux psychiatriques pour les «équipes de santé mentale» autour de la question de l'amélioration du cadre de vie des patients. Depuis 1988, les Ceméa Nord - Pas de Calais interviennent aussi dans le secteur tuteur en formant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Pour les Ceméa, la formation n'est pas une fin en soi. C'est une histoire de rencontre, de partage de savoirs, savoir-être, savoir-faire, qui tient compte de la dynamique institutionnelle. La formation doit permettre l'émergence d'une identité professionnelle qui pourra s'investir dans l'action et se consolider au fil du temps.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe de formateurs est composée de professionnels praticiens ayant une expérience reconnue dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie :

- Dr Roland BOUET, Chef de Pôle de psychiatrie générale au CH Henri Laborit à Poitiers, membre de la commission de certification à la HAS
- Dr Bernard CAZENAVE, Chef de Pôle en pédopsychiatrie au CH Charles Perrens à Bordeaux
- M. Jacques FRANÇOIS, Ancien directeur de CH
- M. François LEQUIN, Directeur de l'Accueil et des Affaires Financières de l'EPSM à Lille
- Dr Marie-Thérèse LORIAN, Chef de Pôle de psychiatrie générale au CH de Montperrin à Aix en Provence
- Dr Marie Noëlle PETIT, Chef de Pôle de psychiatrie générale au CH de Montfavet à Avignon
- Mme Annick PERRIN-NIQUET, Cadre supérieur de santé, responsable paramédical de Pôle au C.H. de S' Jean de Dieu à Lyon
- Dr Christophe SCHMITT, Chef de Pôle de psychiatrie générale et responsable du Département d'Information Médicale au CH de Jury-les-Metz à Metz.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL et TARIFS

		Prix du module	Qualité des formateurs
Module 2 Pilotage médico-économique et performance hospitalière	9 et 10 avril 2014	700 €	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de CH • Chef de Pôle
Module 1 Gestion budgétaire et financière d'un pôle en psychiatrie	10, 11 juin 2014	700 €	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de Pôle • Directeur aux Affaires Financières
Module 3 Systèmes d'information hospitaliers en psychiatrie	16, 17 et 18 septembre 2014	950 €	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de Pôle, responsable d'un DIM
Module 5 Qualité, sécurité et gestion des risques liés aux activités de soins en psychiatrie			<ul style="list-style-type: none"> • Chef de Pôle et expert visiteur HAS
Module 4 Management des ressources humaines en psychiatrie	5 et 6 novembre 2014	650 €	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de Pôle • Cadre supérieur de santé, responsable paramédical de Pôle
Module 6 Management d'équipe et conduite du changement en psychiatrie			
Module COMPÉTENCE +	7 novembre 2014	OFFERT	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de Pôle de Psychiatrie Générale • Chef de Pôle en Pédopsychiatrie
POUR L'ENSEMBLE DU PARCOURS		3000 €	

La formation peut être organisée en intra établissement pour un groupe de 15 personnes maximum. Des formules plus adaptées à certaines demandes spécifiques peuvent être envisagées à l'occasion d'un contact préalable.

N'hésitez pas à joindre notre responsable des formations en Psychiatrie & Santé Mentale :
Arnaud CALONNE acalonne@cemeanpdc.org ou au 03.20.12.80.00

MODALITÉ D'ORGANISATION

En cas de nombre insuffisant de stagiaires (inférieur à 10), nous nous réservons le droit d'annuler et d'en informer les inscrits un mois avant le début de la formation.

www.cme-psy.org
www.cemea-npdc.org

CEMÉA Nord Pas-de-Calais - 11, rue Ernest Deconynck - 59000 LILLE
Tél : 03.20.12.80.00 - Fax : 03.20.30.08.05 Courriel : accueil@cemeanpdc.org

ANPCME - Centre Hospitalier – Pôle Avignon Nord (Siège social) Dr Marie-Noëlle PETIT - 2, avenue de la pinède BP 40092
84143 Montfavet Cedex - Tél. : 04.90.03.93.36 – Courriel : marie-noelle.petit@ch-montfavet.fr

Fiche d'inscription

cf. conditions d'inscriptions au verso.

Photo

Formation à la fonction de CHEF DE PÔLE en PSYCHIATRIE & SANTÉ MENTALE

NOM		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse Personnelle			
Code Postal		Ville	
Courriel Personnel			
Profession ou fonction			
Diplôme(s) obtenu(s)			
Niveau d'étude		Courriel Professionnel	

Employeur			
Adresse Professionnelle			
Code Postal		Ville	
N° de Téléphone de l'employeur			

Je souhaite m'inscrire et suivre l'ensemble du parcours de formation soit 10 jours pour un coût de 3000 €.

Je souhaite m'inscrire au(x) module(s) suivants :

Financement de la formation :			
		Financement Personnel	
		Prise en charge > précisez par quel organisme	

Partie Réservee aux CEMÉA			
Dossier arrivé le :		Accusé de réception le :	
Convention :		Convocation le :	
Facture envoyée le :			

Dossier d'inscription à nous renvoyer complété.

CEMÉA Nord Pas-de-Calais 11, rue Ernest Deconynck - 59000 LILLE - Tél : 03.20.12.80.00
Fax : 03.20.30.08.05 - Courriel : accueil@cemeanpdc.org



ANPCME



Formation à la fonction de CHEF DE PÔLE en PSYCHIATRIE & SANTÉ MENTALE

Cette formation est agréée par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements sociaux et médico sociaux (ANAP) sous le N° C2011009.

Modalités d'inscription

En cas de nombre insuffisant de stagiaires (inférieur à 10), nous nous réservons le droit d'annuler et d'en informer les inscrits un mois avant le début de la formation. Nous vous proposerons alors de vous inscrire sur cette formation ultérieurement ; si ce n'est pas possible, votre dossier complet vous sera renvoyé sans dédommagement.

Retenue en cas d'annulation de votre part :

- **plus d'un mois** avant le début de la formation : 50 € pour les frais d'annulation ;
- **moins d'un mois** avant le début de la formation : l'acompte, soit 300 € ;
- en cas de départ au cours de la formation, aucun remboursement ne sera effectué.

Constitution du dossier

- La fiche d'inscription remplie ;
- la totalité du coût de la formation ou un acompte de 300 € ou une attestation de prise en charge dans le cas où le coût de votre formation serait pris en charge ;
- la photocopie de votre carte d'identité.

Votre convocation vous sera adressée par courrier ou par email, une vingtaine de jours avant le début de la formation et vous précisera les modalités pratiques (lieu, horaires, matériel à emporter et moyen d'accès).

Si pour la formation vous avez besoin d'un hébergement à Lille, n'hésitez pas à nous contacter.

Dossier d'inscription à nous renvoyer complété.

CEMÉA Nord Pas-de-Calais 11, rue Ernest Deconynck - 59000 LILLE - Tél : 03.20.12.80.00
Fax : 03.20.30.08.05 - Courriel : accueil@cemeanpdc.org